

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°102/2026

**ANNULATIONS ET REDUCTIONS ANTERIEURES ORDURES
MENAGERES**

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOUILLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
OUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILLEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD
Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE
Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE
Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOUILLON
Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE
Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT
Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le

ID : 070-247000854-20260709-1022026-DE



Le Président expose :

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2024 et 2025.

Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

Les annulations et réductions concernées sont imputées en dépense à l'article 673.

Cette opération annule et réduit les titres antérieurs suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties au cours de l'année.

Les montants à déduire pour le budget OM s'élèvent à 168.59€ pour les annulations et 187.48€ pour les réductions.

Les titres concernent les factures suivantes :

N° de titre	Annulations	Réductions
2024/40	37.50€	-
2024/73	75€	-
2025/24	-	37.70€
2025/25	-	18.49€
2025/49	-	75.20€
2025/51	-	56.09€
2025/54	56.09€	-
TOTAL	168.59€	187.48€

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- DECIDE d'annuler et de réduire les titres de recette
- CHARGE le Président d'effectuer les opérations comptables

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme

Le Président
Régis PINOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°103/2026

ANNULATIONS ET REDUCTIONS ORDURES MENAGERES 2026

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOULLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
LOUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD
Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE
Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE
Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOUILLON
Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE
Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT
Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Envoyé en préfecture le 18/07/2026

Reçu en préfecture le 18/07/2026

Publié le

ID : 070-247000854-20260709-1032026-DE



Le Président expose :

Les annulations de titres de recettes pour un montant de **38.14€** et de **1325.31€** de réduction émis au titre de la redevance OM, pour l'année 2026.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commission.

Les titres de recettes sont les suivants :

N° de titre	Annulations	Réductions
2026/14	-	1054.29€
2026/16	-	76.28€
2026/17	-	146.48€
2026/18	-	48.26€
2026/20	38.14€	-
TOTAL	38.14€	1 325.31€

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- DECIDE d'annuler et de réduire les titres de recette
- CHARGE le Président d'effectuer les opérations comptables

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme

Le Président
Régis PINOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°104/2026

ANNULATIONS SPANC 2026

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOULLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
LOUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILLEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD

Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE

Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE

Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOUILLON

Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE

Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT

Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Le Président expose :

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler les factures de 2026.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commission.

Les montants à déduire pour le budget SPANC s'élèvent à 600€ pour les annulations.

Les titres concernent les factures suivantes :

N° de titre	Annulations	Réductions
2026/138	200€	-
2026/299	200€	
2026/125	200€	
TOTAL	600€	-€

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de réduire les titres de recettes
- CHARGE le Président d'effectuer les opérations comptables

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°105/2026

**CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE LA
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A MELISEY**

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOUILLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
OUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILLEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD
Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE
Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE
Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOULLON
Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE
Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT
Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Envoyé en préfecture le 18/07/2028

Reçu en préfecture le 18/07/2028

Publié le

ID : 070-247000854-20280709-1052028-DE

Le Président rappelle les termes de la délibération du 16 décembre 2025, par laquelle le Conseil communautaire a affirmé sa volonté de renforcer l'offre de soins de proximité afin de répondre aux besoins croissants de la population.

Dans ce cadre, il a été décidé de réaliser une extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Melisey, destinée à accueillir des professionnels de santé, notamment des médecins et des dentistes, ainsi que les espaces techniques nécessaires à l'exercice de leurs activités. Cette extension permettra notamment l'installation prochaine d'un chirurgien-dentiste au sein de ce nouvel espace.

Par cette même délibération, le Président a été autorisé à engager les démarches nécessaires à la réalisation du projet, notamment le recrutement d'un maître d'œuvre et la sollicitation des différents financeurs.

Un appel d'offres a été lancé afin de désigner le maître d'œuvre chargé de cette opération. Quatre cabinets ont remis une offre. Après analyse des candidatures et des offres au regard des critères de sélection définis dans le règlement de la consultation, il est proposé de retenir l'offre présentée par la SARL Girolimetto, pour un montant de 36 300,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir la SARL Girolimetto en qualité de maître d'œuvre pour l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Melisey, pour un montant de **36 300€ HT**
- **AUTORISE** le Président à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme

Le Président
Régis PINOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°106/2026

SUBVENTION HABITER MIEUX

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOULLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
LOUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD
Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE
Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE
Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOUILLON
Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE
Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT
Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Envoyé en préfecture le 18/07/2026

Reçu en préfecture le 18/07/2026

Publié le

ID : 070-247000854-20260709-1062026-DE



Dans le cadre de la politique départementale du logement, le Conseil Communautaire a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux dans le cadre du programme « PO MAPRIMERENOV Parcours accompagné ».

Cette prime vient en complément de la subvention de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'un habitant de Malbouhans, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (chauffage central, isolation intérieure et extérieure, VMC, ventilation) d'un montant estimatif de 46 769.79 HT entre dans les critères d'attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 500.00 € pour le compte de **Monsieur Laurent PARISOT**, 9 rue des Vosges 70 200 MALBOUHANS au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme

Le Président
Régis PINOT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 9 JUILLET 2026**

N°107/2026

DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS

Convocation adressée à chaque conseiller le 2 juillet 2026 pour la session ordinaire du jeudi 9 juillet 2026.

L'An Deux Mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Melisey sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	33
Pouvoirs :	7
Absents :	2

Présent(e)s :

THOUVENOT Pascal	NURDIN Jean -Marie	PY Julien
CALLEY Etienne	SARRE Vincent	HENRY Jean-Charles
GEHANT Franck	CHIPAUX Michèle	POIROT Martine
VUILLEMARD Catherine	DAGUE Alain	PERNOT Jean-Marie
VALDENNAIRE Sylviane	Claude LAMBOLEY	SIGUST Jean-Marc
BRICE Jean-Marie	MAUFFREY Gérard	MANGE François
FORMET Arnaud	GEORGES Claudine	PINOT Régis
HOULLON Régis	PY Mireille	GRANDJEAN Michel
SCHLUEP Céline	RIBAUD Alain	DEMANGE René
LOUDOT Francis	MAS GARCIA Lydia	SAINTIGNY Henri
POULMAR Hervé	SAILLEY Virginie	JOURNOT Marie-Josée

Absent(e)s :

Bernard GIRARD
Jean Luc JEUDY

Pouvoirs :

Laurent SEGUIN donne pouvoir à Catherine VUILLEMARD
Gérard BOHL donne pouvoir à Alain DAGUE
Sylvain MASSON donne pouvoir à René DEMANGE
Françoise MAIRE donne pouvoir à Régis HOUILLON
Christine GEHIN donne pouvoir à Gérard FAIVRE
Jean Louis DAVOT donne pouvoir à Francis OUDOT
Philippe GROSJEAN donne pouvoir à Marie-Josette JOURNOT

Envoyé en préfecture le 18/07/2026

Reçu en préfecture le 18/07/2026

Publié le

ID : 070-247000854-20260709-1072026-DE



Le Président expose :

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association qui propose aux agents des collectivités territoriales un ensemble de prestations d'action sociale visant à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille (aides, prestations, loisirs, vacances, culture, etc.).

Conformément aux statuts du CNAS, la collectivité doit désigner un délégué élu et un délégué représentant les agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** de désigner M. Francis OUDOT en qualité de délégué élu de la collectivité auprès du CNAS ;
- **DECIDE** de désigner Mme Léa CLAUDEL en qualité de déléguée agent de la collectivité auprès du CNAS ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme

Le Président
Régis PINOT